4 septembre 2007 **07.392**

Question Nicolas Gsteiger

Distributeurs de boissons riches en sucre

Lors de la session de mars 2006, sur la motion d'un député proposant, le Grand Conseil a accepté d'ajouter une heure d'éducation physique aux élèves du canton afin de lutter contre l'obésité.

Ne serait-il pas judicieux, dès lors, de supprimer les distributeurs de boissons sucrées des collèges?

Cosignataires: S. Rosselet, R. Clottu et B. Courvoisier.